

Rapport moral du Président, Albert MERLET

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s collègues, Cher(e)s ami(e)s,

Voici arrivé le moment de conclure notre journée d'Assemblée Générale ouverte 2013 ; et une nouvelle fois, le choix du sujet de débat par votre Conseil d'Administration s'est révélé d'une intense actualité ! Un peu trop d'ailleurs, étant donné que comme je vous en informais en début d'après-midi, une réunion politique sur la PAC 2014, mobilisant ministres et parlementaires européens à Dublin, nous aura empêchés d'organiser le débat comme nous l'avions prévu.

Il n'empêche, nos intervenants nous ont permis d'y voir plus clair, et je les en remercie :

- Mme TROILLIER de l'APCA, pour sa mise à niveau concernant le premier pilier de la PAC, et les échanges que ce sujet a occasionné avec nos amis du secteur des équidés. Nous aurons bien compris que la demande est un peu à contre-courant de l'histoire ; mais qu'un choix politique pouvait être fait pour leur accorder ce soutien à la femelle allaitante : qu'ils soient entendus !
 - M. VANDEREVEN, pour cet éclairage nécessaire apporté sur le second pilier de la PAC, et notamment ce qui relève du Plan de Développement Rural ou plus particulièrement la nouvelle programmation du et les formes qu'elle prend pour ce qui concerne nos préoccupations liées à la gestion des races et des territoires.
- 1- Nous parlerons demain en interne de **biodiversité** ; terme que vous entendez aujourd'hui, dans toutes les bouches, à toutes les sauces... Mais la biodiversité à Races de France, c'est notre marque de fabrique ! C'est notre essence, notre définition ! C'est bien sur ce socle commun que se retrouve l'ensemble des espèces que nous avons l'honneur de fédérer, entre les vaches et les chiens, entre les porcs et les ânes (ânes et mules, que je salue en tant que derniers arrivés dans notre grande famille) !

Diversité entre les espèces donc, entre races d'une même espèce, ou entre individus d'une même race... Nous parlons de diversité génétique, de variabilité génétique ; mais tout ceci concourt bien à la biodiversité, fût-elle domestique !

Tout ceci y concourt, non seulement directement en tant que ressource nationale, mais aussi indirectement, par la valorisation des territoires que permet notre élevage dans sa diversité, par la gestion de cet élevage dans son territoire, qui permet à ce dernier de conserver des équilibres délicats, pour le bénéfice de chacune des biodiversités, domestique et sauvage. Un échange de bons procédés en quelques sortes (on parle de services écosystémiques) dont chacun doit sortir gagnant !

Voilà pourquoi nous sommes vigilants, et ce depuis plusieurs années, pour ce qui concerne les modalités nationales de gestion des ressources génétiques qui devront être prises en application des engagements internationaux de la France en matière de biodiversité ! Que nous sommes vigilants quant aux dispositions que souhaitent prendre l'Union Européenne pour surveiller l'application de ces engagements par chacun des États-membres ; que nous sommes vigilants quant aux dispositions que l'État pourra mettre en œuvre pour définir sa stratégie en matière de biodiversité, et évaluer son application par les indicateurs définis au sein de son observatoire ! Des passerelles se créent, ou se recréent, entre agriculture et écologie, avec un objectif commun : valoriser durablement notre élevage dans nos territoires !

Ce sont finalement des liens qui se resserrent, entre l'élevage et la société. Je viens de parler de biodiversité, mais je pourrais aussi vous parler de bien-être animal, avec des questions concernant par exemple l'hyper sélection ; je pourrais vous parler d'environnement, et du rôle que peut jouer la génétique dans la lutte contre les effluents ou les gaz à effets de serre ; je pourrais vous parler de droit, et notamment du statut de l'animal ; je pourrais vous parler de société, par ses interrogations sur les nouvelles technologies... Ce sera pour une autre fois.

2- Finalement, où mieux qu'au **Salon International de l'Agriculture** peut-on mesurer l'impact de ces avantages ? Bien entendu, la mesure est diffuse, difficilement quantifiable. Mais la réussite de cette belle manifestation montre bien l'engouement persistant de la population française pour son élevage et ses produits, et ce malgré les crises ! Engouement partagé par nombre de pays, même si nous valorisons encore trop peu nos savoir-faire et nos produits génétiques à l'exportation. Mais je veux garder espoir :

- non seulement parce que j'ai encore pu constater l'étonnement dans le regard des édiles internationales lors du défilé que nous leur avons préparé au SIA,
- non seulement parce que la filière ovine s'est organisée au sein d'une plateforme internationale pour valoriser ses compétences, en matière de génétique, d'itinéraires techniques, d'organisation,
- non seulement parce que, discrètement, notre Bureau de la Coopération Technique International n'a jamais passé autant de contrats que ces derniers temps, avec des clients prestigieux (Danone, Groupe Kerchin) sur des zones qui ne le sont pas moins (Chine, Inde),
- mais aussi parce que nous sentons frémir ces terres de l'Est que nous convoitons depuis quelques années maintenant, et notamment la Russie avec laquelle nous engageons un partenariat qui nous amènera dans un premier temps à des échanges techniques, dans le cadre d'une association d'éleveurs russes de races à viande bovines françaises ; avec l'intention affichée de voir enfin s'alléger les contraintes auxquelles nous sommes soumis.

Pour revenir sur le SIA, je tenais à exprimer mes félicitations pour la réussite de ce grand changement 2013, qui même s'il n'a pas occasionné les festivités auxquelles on aurait pu s'attendre pour un cinquantenaire, fut une belle fête de l'agriculture française ! A ce propos, mon directeur dirait probablement que ce serait encore mieux si ce beau spectacle ne coûtait pas tant aux acteurs qui le font vivre. Sur ce point, rendez-vous est déjà pris avec les instances décisionnelles pour donner au SIA les marges de manœuvre que devrait lui permettre son succès.

- 3- Toujours dans cet objectif, je tiens à apporter un éclairage sur notre **filière génétique ovine** en conquête de compétitivité ! L'ensemble des enjeux que je viens de présenter, nous les retrouvons dans la filière ovine. Production fortement ancrée dans nos territoires, avec sa variété de systèmes d'élevage (que ce soit en production allaitante ou en production laitière), sa variété de races ; ses atouts qui ne l'empêchent pas de devoir lutter face à des enjeux majeurs :
- la concurrence internationale avec toujours 60% de notre consommation de viande ovine issue des importations,
 - le maintien des exploitations à la fois par la défense du revenu mais aussi par le renouvellement des générations et l'arrivée de nouveaux éleveurs ovins.

En un mot c'est un défi de compétitivité que doivent relever les éleveurs ovins et leurs filières lait et viande. C'est bien la compétitivité des élevages ovins et des filières qui ont prévalu à la construction du plan d'action issue de la réflexion stratégique sur le dispositif génétique ovin menée par la Commission Ovine de France Génétique Elevage, à laquelle Races de France a pris part de façon très active !

Ce plan d'action est un plan global puisqu'il dépasse largement le cadre strict de l'organisation de nos schémas et l'adaptation de nos outils. Schémas et outils doivent bien entendu évoluer, des propositions vont dans ce sens, mais cela se fait dans un cadre souhaité collectivement par les éleveurs utilisateurs et les filières auxquelles ils sont reliés.

Ce plan d'action a également pour objectif de faire de la génétique un des piliers techniques des exploitations ovines, au même titre que l'alimentation, ou le sanitaire... Cela nécessite à la fois une communication positive et ambitieuse auprès des utilisateurs, une formation adaptée des techniciens ovins qu'ils soient issus des OP, des Chambres ou d'autres organisations techniques de terrain. L'ambition ultime est la mise en place d'un service global à l'attention des éleveurs mené en partenariat avec l'ensemble des partenaires du développement.

C'est aussi dans cet esprit de partenariat que la section ovine de Races de France s'investit dans le projet d'appui financier à l'installation de nouveaux éleveurs ovins, projet défendu par le syndicalisme et l'interprofession.

Bien entendu le plan d'action proposé par la Commission Ovine de FGE s'appuie sur une gouvernance partagée entre acteurs du dispositif génétique et organisations ovines et interprofession.

Le travail entamé depuis le début de cette année par la Commission Ovine de FGE et la section ovine de Races de France est de démarrer les grands chantiers prioritaires issus de ce plan d'action dont bien entendu l'accompagnement financier. Cet accompagnement, qui concerne tout aussi bien l'Etat, les collectivités mais aussi la profession, doit faire preuve de cohérence car il doit trouver l'équilibre entre soutien des évolutions stratégiques souhaitées par la filière ovine et appui des éléments fondamentaux du dispositif génétique, sans lesquels les évolutions ne pourront aboutir.

4. Je pense que mes collègues bovins comprendront pourquoi j'ai voulu faire un focus sur ce sujet : articulation avec les filières, mise en place d'un service génétique global en partenariat entre l'ensemble des partenaires du développement, gouvernance partagée entre acteurs du dispositif génétique et

interprofession, cohérence de l'accompagnement financier en équilibre entre évolutions stratégiques et appui aux éléments fondamentaux du dispositif génétique, outils historiques sans lesquels les évolutions ne pourront aboutir...

Je voudrais vous parler d'interprofessions. Et pour ma dernière année en tant que Président de Races de France, j'ai un objectif : que Races de France concrétise au niveau national, cette passerelle que sont les OS au niveau racial, entre la génétique et les filières. J'ai été très intéressé par les conclusions des États-Généraux d'Interbev, et je souhaite que nous renforçons notre rôle dans l'adéquation entre l'offre et la demande en matière de génétique :

- Que ce soit l'adéquation du produit à la filière, qu'il soit génétique (adapté aux besoins des éleveurs exprimés par les OP) ou alimentaire (adapté aux attentes du consommateur),
- Que ce soit l'adéquation du produit aux besoins des marchés internationaux.

Tout ceci étant obtenu :

- Par des échanges plus formalisés avec Interbev,
- Par l'optimisation des outils de sélection, et notamment les stations, pour lesquelles nous avons tant de mal à obtenir le soutien qui leur serait nécessaire pour assumer les baisses successives de l'intervention publique
- Pour une meilleure diffusion du progrès génétique au sein de l'élevage français : et je rappelle que c'était bien l'unique objectif de l'article que nous devons au député Simon, et qui fait couler tant d'encre aujourd'hui
- Pour une adaptation de l'élevage au contexte socio-économique en évolution.

Le Législateur a instauré les Organismes de Sélection, dont les missions vont bien au-delà de la seule tenue du Livre Généalogique (même si c'est une mission fondamentale en matière de biodiversité, comme j'en parlais tout à l'heure) : à mon sens, le rôle d'interprofession raciale confié aux OS est peut-être leur mission principale, et aussi la plus difficile à exercer, puisqu'elle nous oblige à faire ce lien entre interprofessions.

En conclusion...

En conclusion, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues, Cher(e)s ami(e)s,

J'espère que le débat que nous vous avons proposé cet après-midi vous aura convenu : nous avons souhaité qu'il corresponde, autant que possible, à vos préoccupations plus directes, sans qu'il ne soit trop basé sur l'angle de vue habituel lié aux simulations économiques par systèmes.

Du premier pilier, retenons que les discussions se poursuivent, qui pourraient aboutir fin juin, pour une application plus probablement à l'horizon 2015.

Du second pilier, retenons la boîte à outils que constituent les Mesures Agro-Environnementales, nouvellement structurées entre mesures à enjeux système (dont la prime aux races à petits effectifs) et mesures à enjeux localisés (primes territoriales), ainsi que la redéfinition de l'ICHN et ses conséquences sur la qualification en Zone Montage ou Zone Défavorisée ; sans parler des mesures spécifiques à l'agriculture biologique ou la pasto-prédation.

Enfin, en clôture de cette AG et avant de céder la parole au représentant du Ministre de l'agriculture, permettez-moi de renouveler mes remerciements à nos intervenants, ainsi qu'à nos amis du cheval :

- Pierre PASDERMADJIAN, pour ceux qui ne le connaissent pas encore, Président de France Trait, fédération des races de chevaux lourds : merci Pierre pour ta belle idée de nous avoir fait venir ici,
- Et vous le verrez tout à l'heure, le Président du Cheval Français M. de BELLAIGUE pour avoir bien voulu nous accueillir en ces locaux prestigieux !

Merci à vous, je laisse maintenant la place à M. Julien TURENNE, Sous-directeur des produits et marchés du Service de la production agricole à la DGPAAT.